

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS FISCALES PROVINCIALES PENDANT UNE INTERRUPTION DU SERVICE POSTAL

Comme une grève des postes est possible d'ici le 2 juillet, les déclarations de l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire et de la taxe sur les ventes au détail (TVD) de juin 2016 ont été envoyées à l'avance le 13 juin 2016.

Comme les effets de cette action sur les services de distribution postale ne sont pour l'instant pas connus, veuillez noter que **les dates d'échéance pour toutes les déclarations de taxes provinciales ne changeront pas dans l'éventualité d'une grève** (c.-à-d. que la date d'échéance pour les déclarations de la TVD de juin reste le 20 juillet 2016, que la date d'échéance pour les déclarations de l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire est le 15 juillet 2016, etc.).

Pour vous assurer que vos déclarations et vos paiements relatifs à la TVD et à l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire sont déposés à temps, nous vous encourageons à **faire vos déclarations et à les payer en ligne en utilisant notre service TAXcess, à manitoba.ca/TAXcess**.

Une interruption du service postal n'est qu'une raison de plus pour effectuer la transition vers le système TAXcess, notre service de taxes et d'impôts en ligne qui vous permet de déposer vos déclarations, de payer vos taxes et impôts et de consulter en ligne les comptes fiscaux de votre entreprise du Manitoba, où et quand vous le voulez. Ce système est simple, sûr et accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

Vous pouvez aussi déposer vos déclarations et faire vos paiements dans l'un des bureaux de la Division des taxes :

- 401, avenue York, bureau 101, Winnipeg;
- 340, 9^e Rue, rez-de-chaussée, Brandon.

Dans les régions rurales du Manitoba, vous pouvez déposer vos déclarations et faire vos paiements au bureau du gouvernement provincial le plus proche de chez vous :

Ashern

Infrastructure Manitoba
43, avenue Railway

Beauséjour

Familles Manitoba
Immeuble provincial de Beausejour
20, 1^{re} Rue Sud

Brandon

Finances Manitoba
Immeuble provincial de Brandon
340, 9^e Rue

Carberry

Agriculture Manitoba
Centre GO de Carberry
Route n° 5, au nord de la route n° 1

Carman

Agriculture Manitoba
Bureau GO de Carman
65, 3^e Avenue N.-E.

Dauphin

Familles Manitoba
Immeuble provincial de Dauphin
27, 2^e Avenue S.-O.

Gimli

Relations avec les Autochtones et les
municipalités
62, 2^e Avenue, 2^e étage

Lac-du-Bonnet

Développement durable Manitoba
4, route n° 502

Morden

Familles Manitoba
290, North Railway

Neepawa

Développement durable Manitoba
123, rue Main

Russell

Éducation et Formation Manitoba
402, rue Main Nord

Souris

Centre de ressources d'apprentissage du
Manitoba
130, 1^{re} Avenue Ouest

Swan River

Familles Manitoba
Immeuble provincial
201, 4^e Rue Sud

Thompson

Familles Manitoba
Immeuble provincial de Thompson
59, promenade Elizabeth

Winkler

Éducation et Formation Manitoba
Section de l'apprentissage à distance
555, rue Main

Churchill

Familles Manitoba
31, Hudson Square

Flin Flon

Familles Manitoba
Immeuble provincial
143, rue Main, bureau 102

Killarney

Familles Manitoba
203, rue South Railway Est

Minnedosa

Agriculture Manitoba
Bureau GO de Minnedosa
36, avenue Armitage

Morris

Agriculture Manitoba
229, rue Main Sud

Portage-la-Prairie

Finances Manitoba
Immeuble provincial de Portage
25, rue Tupper Nord

Selkirk

Familles Manitoba
Immeuble provincial de Selkirk
446, rue Main, bureau 101

Steinbach

Familles Manitoba
323, rue Main, bureau 316

The Pas

Familles Manitoba
79, 3^e Rue Ouest

Virden

Agriculture Manitoba
Centre GO de Virden
247, rue Wellington Ouest

Les déclarations de l'impôt sur le capital des corporations, de la taxe sur les carburants et de la taxe sur le tabac doivent être reçues à l'un des bureaux de la Division des taxes ci-dessus avant leur date d'échéance respective. Les paiements relatifs à l'impôt sur le capital des corporations et à la taxe sur les carburants peuvent être faits en ligne en toute sécurité par le truchement de TAXcess.

Coordonnées

Bureau de Winnipeg

Finances Manitoba
Division des taxes
401, avenue York, bureau 101
Winnipeg (Manitoba) R3C 0P8
Téléphone : 204 945-5603
Sans frais au Manitoba : 1 800 782-0318
Télécopieur : 204 948-2087
Courriel : MBTax@gov.mb.ca

Bureau de la région de l'Ouest

Finances Manitoba
Division des taxes
340, 9^e Rue, bureau 314
Brandon (Manitoba) R7A 6C2
Télécopieur : 204 726-6763